



## Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) Communiqué de presse

Bienne, 24 nov. 2013

### **La Délégation biennoise aux affaires jurassiennes se réjouit de continuer à collaborer avec le Jura bernois**

La Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pris connaissance avec satisfaction des résultats de la votation régionale sur l'avenir institutionnel du Jura bernois, le 24 novembre 2013. Réunissant des membres du Conseil municipal de Bienne, du Conseil municipal d'Evilard et du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), la DBAJ se réjouit que la population du Jura bernois ait majoritairement décidé de rester bernoise. C'est un signal important pour l'avenir du bilinguisme bernois. La DBAJ se réjouit de continuer à collaborer avec la population et les institutions du Jura bernois, au sein d'un même canton.

La DBAJ relève aussi qu'une minorité s'est exprimée en faveur d'un processus menant à la création d'un nouveau canton. L'existence de cette minorité confirme le bien-fondé de la politique biennoise de neutralité active en lien avec cette votation. Loin de constituer un signe de désintérêt, cette politique était une marque de respect pour la population du Jura bernois, qui devait pouvoir s'autodéterminer souverainement, sans influence extérieure. Il était important pour la DBAJ de pouvoir continuer à dialoguer avec toute la population du Jura bernois, quel que soit le chemin choisi pour l'avenir.

Comme l'a démontré le rapport CEAT du professeur Martin Schuler, publié en avril 2011, la création d'un nouveau canton n'aurait probablement pas eu des conséquences graves sur l'économie biennoise, mais elle aurait fortement réduit le poids démographique de la minorité francophone dans le canton de Berne. Le maintien d'un bilinguisme cantonal bernois aurait alors nécessité une très forte volonté politique.

Une rencontre est d'ores et déjà prévue, au début de l'année 2014, entre la DBAJ et la section Institutions du Conseil du Jura bernois (CJB), pour jeter les bases de la suite du travail, notamment en lien avec le projet de « statu quo plus », qui doit aboutir à un rapport final à la fin 2014. Plusieurs pistes biennoises ont été proposées, en marge de ce processus qui doit aboutir à un renforcement du statut particulier du Jura bernois et des mesures en faveur de la minorité francophone du district bilingue de Bienne

### **Pour la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes**

|                    |                        |                       |
|--------------------|------------------------|-----------------------|
| Le maire de Bienne | Le maire d'Evilard     | Le président du CAF   |
| Erich Fehr         | Daniel Nussbaumer      | Philippe Garbani      |
| La chancelière     | Le secrétaire communal | Le secrétaire général |
| Barbara Labbé      | Christophe Chavanne    | David Gaffino         |

#### **Personnes de contact :**

- Ville de Bienne : M. Erich Fehr, maire de Bienne, 079 415 53 05 (entre 16h30 et 17h30).
- Commune d'Evilard : M. Daniel Nussbaumer, maire d'Evilard, 079 343 51 31.
- CAF : M. Philippe Garbani, président du CAF et de la DBAJ, 078 897 57 36, ou M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 079 957 20 57.